



Baie
du-Febvre



La V'Oie de Baie-du-Febvre

Janvier 2024

Bonne année

2024

À Baie-du-Febvre, l'année 2023 aura permis de faire ressortir toute la résilience, la capacité d'adaptation et l'esprit de communauté qui nous habitent. Cette année a certainement connu son lot d'épreuves, mais elle nous a aussi fait vivre de belles réussites. La construction de plusieurs nouvelles résidences et d'un nouveau développement domiciliaire, l'annonce d'une nouvelle école primaire à Baie-du-Febvre, l'ouverture de deux services de garde en communauté dans des locaux municipaux, le renouvellement de notre Politique MADA et de son plan d'action pour les aînés... Ce ne sont là que quelques exemples des projets qui ont abouti en 2023, et il y a de quoi être fiers!

À l'aube de la nouvelle année, le conseil municipal de Baie-du-Febvre vous envoie ses vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Nous entamerons la nouvelle année avec optimisme, prêts à travailler avec vous pour continuer à faire briller et évoluer Baie-du-Febvre, notre *chez nous*! Bonne année à toutes et à tous!



Visionnez des documentaires assis confortablement dans votre salon !

La bibliothèque n'est jamais complètement fermée, car nos ressources numériques vous permettent de vous divertir et d'apprendre, de chez vous, en tout temps !

Parmi les plus populaires se trouve **Curio.ca**, une plateforme de Radio-Canada/CBC réservée aux abonnés des bibliothèques publiques et au milieu de l'enseignement. Elle offre des milliers de documentaires télévisuels et radiophoniques, des reportages, des documents d'archives et des séquences génériques.

Vous pouvez effectuer vos recherches selon le public à l'écoute, enfant ou adulte, et le contenu est repérable selon plusieurs catégories : affaires et économie ; arts ; culture et société ; droit ; éducation ; histoire et politique ; langues et littérature ; mathématiques ; médias et communications ; santé ; sciences ; technologie.

Il y a de tout pour tous les goûts sur **Curio.ca** ! Des heures de découvertes sont à votre portée en vous rendant sur le site internet de notre bibliothèque : biblietcie.ca/services-numeriques.

BiBli
& cie



Nous vous souhaitons nos meilleurs voeux pour la nouvelle année. Merci pour votre présence!

De toute l'Équipe de la bibliothèque

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, de 13 h à 16 h
(FERMÉ LES LUNDIS 25 DÉC. ET 1^{ER} JANV.)

Mardi et mercredi, de 18 h 30 à 20 h

Samedi, de 9 h 30 à 11 h



Le comité du Noël du Pauvre de Baie-du-Febvre tient à remercier tous nos généreux donateurs pour votre soutien à notre cause. Vous avez été nombreux à venir nous voir.

Nous tenons à remercier chaleureusement aussi nos commanditaires qui ont participé à cette cause : Promutuel Assurances – Municipalité de Baie-du-Febvre – Caisse Desjardins de Nicolet – Les Pétroles H.Gouin et Fils inc.

Janvier 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
31	1  Jour de l'an	2	3	4 	5	6
BUREAU MUNICIPAL FERMÉ						
7	8	9 	10  Dîner des ELLES	11 	12	13
14	15 Séance du conseil  Baie du-Febvre	16  Après-midi jeux de la FADOQ	17	18 	19	20
21	22	23 	24	25 	26	27
28	29	30 	31	1	2	3

Votre enfant débutera la maternelle à l'automne 2024? La période d'inscription à l'école Paradis de Baie-du-Febvre aura lieu du 29 janvier au 9 février 2024. Pour inscrire votre enfant, veuillez communiquer avec Mme Léane Rochefort-Bergeron, secrétaire, à compter du 29 janvier pour prendre rendez-vous afin de remplir la documentation nécessaire.

rocheforle@cssdlr.gouv.qc.ca | 450 783-2821, poste 4201



Après-midi jeux

Mardi 16 janvier | À partir de 13 h

Centre communautaire | Jeux au choix

OUVERT À TOUS | Amenez un(e) ami(e)

Chips et liqueur à 1 \$



L'AFEAS de Baie-du-Febvre tient à vous souhaiter de très joyeuses fêtes!

Ne manquez pas notre prochain rendez-vous **déjeuner du lundi 12 février 2024**. Nous discuterons de la Journée Internationale des droits des femmes.

Vous êtes toutes les bienvenues!

Pour réservation : Rollande Bergeron | 450-783-6713

Pour information ou pour devenir membre de l'AFEAS : France Daigle 819-386-1831 | daigfran@gmail.com



Des nouvelles de notre municipalité

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 15 janvier prochain, à compter de 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 298, route Marie-Victorin.

DATES DE COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES & DE LA RÉCUPÉRATION

Dates à retenir

Ordures ménagères : 11 et 25 janvier 2024

Récupération : 4 et 18 janvier 2024

Pour plus de détails sur le service des collectes ou autres, visitez le site www.rigidbny.com.

LES PROCHAINES DATES DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE LA RÉCUPÉRATION

Dernièrement, tous les résidents de notre municipalité ont reçu par la poste le calendrier 2024 de la RIGIDBNY (Régie Intermunicipale de Gestion Intégrée des Déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska) concernant l'horaire des collectes pour l'année 2024. **À CONSERVER**, ce document contient des informations importantes.

POINT DE DÉPÔT SAPIN NATUREL

Apportez votre sapin naturel à St-Grégoire, au 155 avenue Godefroy (stationnement de la Centrale de traitement d'eau) **avant le 10 janvier 2024**.

LA VOIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou PNG)

Par courriel à : journalbaie@hotmail.com

819 519-6422, ext. 1

BAC BRISÉ, QUOI FAIRE?

Pour signaler le bris d'un bac, composez le 819 294-2999 ou remplir une demande en ligne sur le site de la RIGIDBNY dans la section « Collectes et équipement ».

CIRCULATION DE MOTONEIGES ET VTT

Nous rappelons aux amateurs de motoneige et de VTT qu'il est **interdit de circuler sur les terres et les boisés des producteurs agricoles sans autorisation**, puisqu'il s'agit de **propriétés privées**. Les agents de la paix et les agents de surveillance de sentier sont responsables de l'application du règlement avec tous les pouvoirs et devoirs qui en découlent.



Venez dîner avec les ELLES de Baie-du-Febvre lors de leur dîner mensuel qui aura lieu mercredi 10 janvier à 11h30.

Joignez-vous à nous, entre voisines, entre amies pour un petit brin de jasette autour d'un bon repas. Il est très important de réserver votre place dès aujourd'hui auprès de Madeleine au 450-783-6270 ou Lucie 450-783-3108 pour connaître le lieu de notre repas.

Il y a possibilité de faire du co-voiturage.

Mise en page

Marie-Noëlle Lavertu
Adjointe à la direction

Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 489 exemplaires



Baie du-Febvre

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

RAPPORT EXPLICATIF

L'année 2024 sera la troisième année du rôle triennal d'évaluations et la valeur des immeubles imposables s'élève à 226 188 600 \$.

En 2024, le taux de la taxe foncière générale sera fixé à 0.97 \$ du 100 \$ d'évaluation et celui de la taxe foncière agricole est fixé à 0.62 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une légère augmentation de ± 3 à 5%. Pour ce qui est du taux de la taxe foncière spéciale, celui-ci sera de 0.0361 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Voici le tableau explicatif de la taxe spéciale pour le service de la dette :

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	2023	2024
Centre multifonctionnel + rue Challenge	0.0201	0.0200
Aqueduc 6" + théâtre Belcourt	0.0049	0.0048
Réfection chemin du Pays-Brûlé	0.0114	0.0113

Taxe de secteur pour 2024 : Secteur rue de l'Église (égout) : 1 707,77 \$ / propriétaire

Le tarif pour la collecte sélective, le traitement et l'enfouissement des ordures sera fixé à 235 \$ par unité de logement, soit une augmentation de 25 \$. Comparativement au tarif de 2023, le coût de la collecte des matières recyclables et des ordures ménagères a fluctué.

En 2024, le tarif pour la distribution, l'approvisionnement et le traitement de l'eau potable passera à 320 \$ / année pour 40 000 gallons (augmentation de 20 \$). L'excédent passera de 6,50 \$ à 7,00 \$ / 1 000 gallons additionnels. Cette augmentation s'explique par une hausse du coût de l'eau et du traitement de distribution.

RÉSUMÉ SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

REVENUS	2023	2024
Taxes sur la valeur foncière	1 659 219 \$	1 744 829 \$
Taxes sur une autre base	409 927 \$	441 939 \$
Compensation tenant lieu de taxes	42 588 \$	78 740 \$
Transferts	38 500 \$	34 500 \$
Services rendus	16 050 \$	64 425 \$
Imposition de droits	9 000 \$	11 500 \$
Intérêts	2 500 \$	3 000 \$
Autres revenus	4 000 \$	8 000 \$
TOTAL DES REVENUS	2 177 784 \$	2 386 933 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2023	2024
Administration générale	548 321 \$	564 775 \$
Sécurité publique	292 355 \$	303 813 \$
Transport / réseau routier	259 101 \$	254 559 \$
Hygiène du milieu	458 110 \$	517 093 \$
Santé et bien-être	32 500 \$	23 310 \$
Aménagement, urbanisme et développement	51 404 \$	43 065 \$
Loisirs et culture	282 843 \$	338 915 \$
Frais de financement	11 480 \$	9 273 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 936 114 \$	2 054 803 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	2023	2024
	241 670 \$	332 130 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	2023	2024
Financement à long terme des activités de fonctionnement	- \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	(83 400) \$	(85 900) \$
TOTAL FINANCEMENT	(83 400) \$	(85 900) \$
Affectations – activités d'investissement	(208 270) \$	(319 980) \$
Excédent de fonctionnement affecté	- \$	(1 250) \$
Excédent (déficit) accumulé	50 000 \$	73 750 \$
TOTAL AFFECTATIONS	(158 270) \$	(246 230) \$

TOTAL DES CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES	2023	2024
	241 670 \$	332 130 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	2023	2024
	- \$	- \$



Baie du-Febvre

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024, 2025 ET 2026

Des investissements globaux de 6 958 978 \$ sont prévus au programme d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026. De ce montant, 1 768 978 \$ sont prévus pour 2024 dont des contributions attendues de la TECQ pour une somme de 105 000 \$. Certains projets seront réalisés par le fonds général tandis que certains autres selon l'obtention d'une aide financière gouvernementale.

Les principaux projets pour 2024 sont :

- ❖ Réparation de gouttières à l'Hôtel de ville;
- ❖ Remplacement de trois ponceaux sur le rang de la Grande-Plaine;
- ❖ Remplacement d'un ponceau sur le chemin du Pays-Brûlé;
- ❖ La vidange des bassins d'eaux usées;
- ❖ Une étude sur l'évacuation des eaux pluviales dans le secteur village Ouest;
- ❖ Le branchement d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial pour la future école;
- ❖ Le remplacement de la chaudière à l'église (chauffage);
- ❖ La phase 1 du sentier piétonnier le long du muret végétalisé;
- ❖ De l'éclairage de rue;
- ❖ L'installation d'un conteneur d'entreposage au garage municipal;
- ❖ Le tournage d'une vidéo promotionnelle.

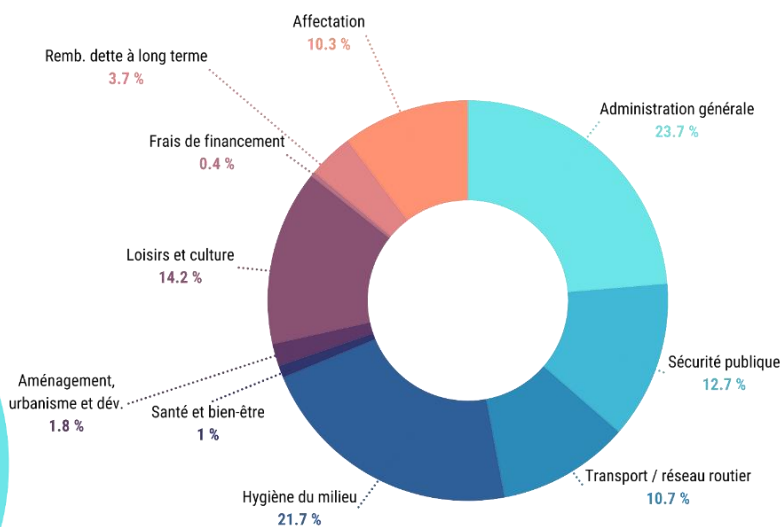
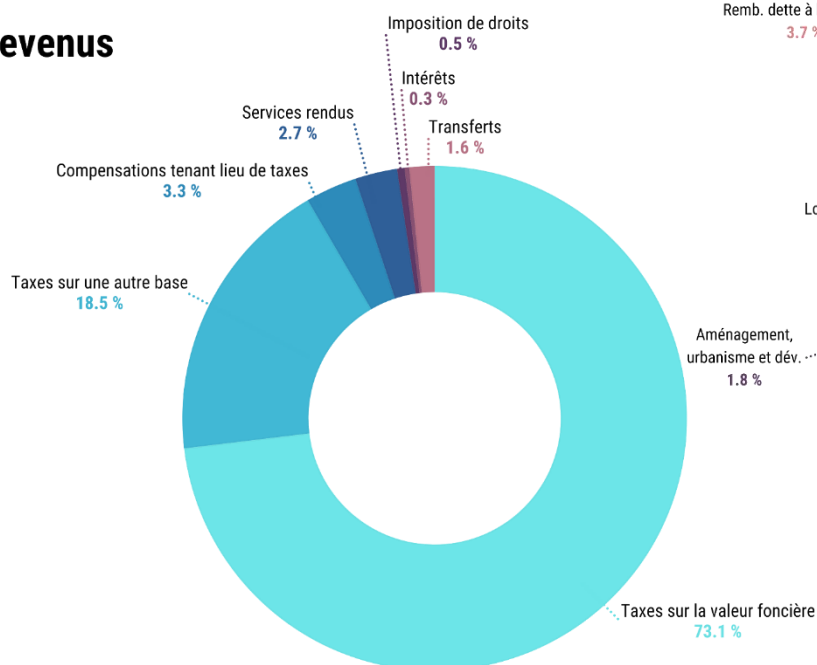
CONCLUSION

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2026 est la vision énoncée par les élus municipaux dans sa planification stratégique 2021-2025. De nombreuses orientations et actions s'y retrouvent et se concrétiseront au cours des prochaines années.

La Municipalité de Baie-du-Febvre désire offrir aux citoyennes et aux citoyens une qualité de vie et un dynamisme envié partout au Québec!

Dépenses

Revenus





Baie
du-Febvre

OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur/trice en loisirs

ORGANISMES : Les municipalités de St-Zéphirin-de-Courval et de Baie-du-Febvre sont à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) en loisirs pour soutenir le développement d'initiatives locales ainsi que l'organisation et la prise en charge de ses services en loisirs, culture et communautaire.

TYPE DE POSTE : Poste à temps plein, 32 heures par semaine (possibilité d'ajuster les heures selon les disponibilités de l'employé), horaire principalement de jour, en semaine (possibilité de travailler certains soirs et fins de semaines dans le cadre d'activités spécifiques). Grande flexibilité au niveau de l'horaire.

TU AURAS COMME MISSION :

- De mettre en place des projets visant à améliorer la qualité de vie des diverses clientèles sur les territoires des municipalités de Baie-du-Febvre et Saint-Zéphirin-de-Courval;
- D'assurer la mise en œuvre et l'application du plan d'action de la Politique de la famille et des aînés;
- De développer une offre d'activités en loisirs diversifiée répondant aux besoins de la population;
- De collaborer à l'organisation, à la planification, à la réalisation et à l'animation d'activités récréatives, sportives, sociales ou culturelles conjointement avec les organismes locaux;
- D'accompagner et soutenir les organismes et les groupes bénévoles dans l'organisation d'activités de loisirs et communautaires offertes aux citoyens;
- De maximiser l'utilisation des infrastructures récréatives, sportives et communautaires des municipalités associées;
- De promouvoir et publiciser les activités et événements locaux organisés dans les municipalités;
- De gérer les infrastructures, les salles et les équipements municipaux;
- D'assurer la gestion des camps de jour municipaux (embauche et supervision des animateurs, organisation des activités du camp de jour, inscriptions des enfants, communications avec les parents, etc.);
- De faire la comptabilité de base en lien avec les comités des Loisirs;
- D'assumer toutes autres tâches connexes confiées par les administrations municipales associées.

APTITUDES RECHERCHÉES ET EXIGENCES :

- Grande autonomie au travail et facilité à communiquer;
- Bonne maîtrise du français écrit et parlé;
- Aptitude à accompagner et à travailler auprès de groupes de bénévoles;
- Capacité à développer et à organiser des événements et des programmes;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Expérience en gestion de projets, un atout;
- Bonne connaissance des municipalités de St-Zéphirin-de-Courval et de Baie-du-Febvre et de leurs enjeux, un atout.

CONDITIONS SALARIALES : Échelle salariale de 37 000 \$ à 46 000 \$ établi selon l'expérience, régime de retraite, assurance collective, formation et perfectionnement offerts, horaire flexible en tenant compte des besoins de l'employeur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : Dès que possible

PERSONNES À CONTACTER : Mme Hélène Chassé, directrice générale, Municipalité de St-Zéphirin-de-Courval,
Mme Maryse Baril, directrice générale, Municipalité de Baie-du-Febvre

DATE LIMITE DU CONCOURS : le lundi 15 janvier 2024, 16 h 00

VEUILLEZ ENVOYER VOTRE CV ACCOMPAGNÉ D'UNE LETTRE D'INTÉRÊT PAR COURRIEL SEULEMENT À :

Municipalité de St-Zéphirin-de-Courval Téléphone : 450 564-2188 | Courriel : municipalite@saint-zephirin.ca

ou À

Municipalité de Baie-du-Febvre

Téléphone : 819 519-6422, ext. 1 | Courriel : direction@baie-du-febvre.net

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

PATINOIRE



Horaire du temps des Fêtes

18 Décembre 2023 au 6 Janvier 2024



Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	18 17h à 21h Patinage Libre	19 17h à 21h Patinage Libre	20 17h à 21h Patinage Libre	21 17h à 21h Patinage Libre	22 17h à 21h Patinage Libre	23 17h à 21h Patinage Libre
24 FERMÉ	25 FERMÉ	26 10h à 21h Patinage Libre	27 10h à 21h Patinage Libre	28 10h à 21h Patinage Libre	29 10h à 21h Patinage Libre	30 10h à 21h Patinage Libre
31 FERMÉ	1 FERMÉ	2 10h à 21h Patinage Libre	3 10h à 21h Patinage Libre	4 10h à 21h Patinage Libre	5 10h à 21h Patinage Libre	6 10h à 21h Patinage Libre



RAPPEL : Il est possible que la patinoire ne puisse pas ouvrir pour le temps des fêtes, puisque tout dépend de dame nature. L'horaire de la patinoire est donné à titre indicatif et peut changer à tout moment en fonction de la météo. Suivez la page Facebook des Loisirs de Baie-du-Febvre pour connaître la date d'ouverture officielle de la patinoire !

Les Loisirs de Baie-du-Febvre vous souhaitent un très joyeux temps des fêtes!